

## ECOLE & CINEMA

|  |  |
|--|--|
| <b>Public concerné : de la Grande Section au CM2</b>   |  |
| <p><b>PRINCIPES DU DISPOSITIF :</b><br/>         Le dispositif national École et cinéma a pour but de former l'enfant spectateur par la découverte active de l'art cinématographique. École et cinéma fait découvrir en salle de cinéma des films d'une grande diversité culturelle et artistique à de jeunes spectateurs et à leurs enseignants.<br/>         Pour en savoir davantage sur le dispositif École et cinéma, consulter la page suivante sur le site des Enfants de Cinéma : <a href="http://www.enfants-de-cinema.com/2010/enfants-de-cinema/ecole-et-cinema.html">http://www.enfants-de-cinema.com/2010/enfants-de-cinema/ecole-et-cinema.html</a><br/>         Le dispositif, selon un cahier des charges national, s'adresse aux enseignants volontaires des écoles primaires dès la grande section. Dans le cadre des activités de classe, les élèves assistent à des projections – une par trimestre – dans une salle de cinéma. Les enseignants inscrits dans le dispositif s'engagent à respecter les principes de sa mise en œuvre notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le visionnement par les élèves des trois séances.</li> <li>- La participation de l'enseignant au prévisionnage des trois films.</li> </ul> <p><b>OBJECTIFS :</b><br/>         Eduquer le regard</p> <p><b>MISE EN ŒUVRE DU PROJET:</b></p> |  |
| Fin d'année scolaire 2014-2015   | Inscription au dispositif via le serveur académique (l'inscription est possible en septembre pour les enseignants nommés sur un poste pour la rentrée suivante après la fin de l'année scolaire)   |
| Avant chaque projection  | Préprojection de chaque film et présentation de pistes pédagogiques<br>Distribution d'un livret autour du film à destination de l'enseignant, et d'un document à l'attention de chaque élève.  |
| Projections élèves   | Une par trimestre  |
| Après chaque projection  | Les enseignants ont la possibilité d'approfondir le travail pédagogique autour des films grâce aux Cahiers de notes... édités par Les enfants de cinéma et aux formations organisées à la suite des prévisionnages. Ils retrouveront également sur ce blog à la rubrique « Pistes Pédagogiques » des documents d'accompagnement ( analyse filmique, activités à mener en classe) pour chaque film de la programmation. |

*Attention : le projet nécessite de prévoir trois déplacements vers les lieux de projection des films (le cinéma du casino de Saint-Valery-en-Caux ou le cinéma de DSN à Dieppe), ainsi que le paiement des entrées au cinéma (2,50 euros par élève par film).*